

L'Europe face à la montée en puissance de la Chine

Miracle ou péril jaune ?

Par-delà le volontarisme des discours officiels, la montée en puissance de la Chine n'est pas sans impact sur l'UE, ni sur l'évolution de leurs relations. Considérant la place de l'économie dans leurs stratégies respectives pour s'établir comme « puissance » mondiale, il importe de comprendre les enjeux clés de la « stratégie » économique chinoise et d'identifier les incitants et contraintes pour l'Europe d'un accroissement de ses échanges avec Pékin. Dans un contexte de crise où la réalité macroéconomique les enjoint à repenser leur « modèle » de développement, faut-il craindre la Chine ?

SOPHIE WINTGENS

À l'aube du XXI^e siècle, le rapport au monde de l'Union européenne et de la République populaire de Chine pose la question de leur identité en tant qu'acteur international et de la stratégie de puissance qu'elles déploient sur la scène mondiale. En tant que puissances en construction engagées chacune dans une quête de reconnaissance, ces acteurs hétérogènes, mus par des projets politiques fortement différenciés, ont choisi de coopérer à des fins stratégiques. Promouvant le multilatéralisme et l'édification d'un monde plus équilibré, voire multipolaire, l'UE et la Chine misent ainsi sur leur poids économique et régional à des fins d'influence internationale, pour contrer ce qu'elles perçoivent communément comme une forme d'hégémonie américaine. Dans la conjoncture actuelle minée par la récession économique mondiale et la crise des dettes souveraines en Europe, ces partenaires dits « stratégiques » réaffirment tous deux leur détermination en faveur du renforcement de leur coopération.

Par-delà le volontarisme des discours officiels, la montée en puissance économique de la Chine n'est pas sans impact sur l'UE, ni sur l'évolution de leurs relations, tant bilatérales que multilatérales. L'opportunité foncièrement prospective du partenariat stratégique sino-européen, appelant notamment la Chine à jouer un rôle croissant dans la gouvernance économique mondiale, repose historiquement sur un objectif prioritaire d'équilibre et de croissance des échanges commerciaux ayant atteint 428 milliards d'euros en 2011, soit

quatre fois plus qu'au début des années 2000. En faisant de la Chine son deuxième partenaire commercial représentant aujourd'hui 13,3 % de ses échanges mondiaux juste derrière les États-Unis, l'UE a également fait face à l'augmentation de son déficit commercial chinois s'élevant désormais à 155,9 milliards, contre 49 milliards en 2000. Le déséquilibre bilatéral étant également prégnant en matière d'investissements directs étrangers (IDE) représentant 17,8 milliards en 2011 pour les IDE européens en Chine et seulement 3,1 milliards pour les IDE chinois dans l'UE, la réciprocité revendiquée de longue date continue de se heurter à la réalité des faits. Le rôle de prêteur en dernier ressort vis-à-vis de certains pays de la zone euro joué par la Chine, parallèlement engagée dans une politique de diversification de ses réserves en devises au profit de l'euro, tend toutefois à revivifier les enjeux inhérents à leur interdépendance économique croissante. Dans le contexte de crise financière prévalant depuis 2008, la réalité macroéconomique enjoint par conséquent ces deux acteurs internationaux à repenser leur « modèle » de développement ainsi que leur rôle dans la gouvernance mondiale, et ce, dans le cadre d'un nécessaire approfondissement de leurs relations.

L'EUROPE FACE AU DÉVELOPPEMENT CHINOIS : ENTRE CONCURRENCE ET COOPÉRATION

Forte de son poids économique, de sa monnaie commune et de l'attractivité de son marché intérieur, l'UE jouit d'une puissance commerciale mondiale reconnue qu'elle n'hésite pas à mobiliser dans ses relations bilatérales, interrégionales et multilatérales. Malgré ses faiblesses politiques (en termes d'unité, d'autonomie, voire d'autorité), elle parvient ainsi à imposer un agenda ambitieux via ses nombreux accords commerciaux multidimensionnels conclus avec le reste du monde. C'est en suivant cette logique de promotion des politiques économiques libérales régissant son marché interne qu'elle a notamment encouragé l'adhésion de la Chine à l'OMC en 2001 et officiellement conclu en 2003 avec Pékin un partenariat stratégique. La nature hybride du socialisme de marché, l'incertitude quant à la viabilité politique et la diplomatie hyperréaliste qui découle de la relativité de la puissance chinoise ne sont toutefois pas sans incidence sur l'Europe : de l'aveu même de l'ex-commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson, lors de sa visite à Pékin en novembre 2006, l'UE est victime d'une perte de compétitivité économique et d'influence politique mondiales.

Le « modèle » de développement chinois,
un équilibre d'intérêts et de pressions

Associant réformes internes et intégration mondiale, le « modèle » de développement de la Chine répond principalement à deux objectifs stratégiques : stabilité sociale et rattrapage technologique. Le processus d'ouverture économique est ainsi étroitement lié aux changements graduels introduits dans l'économie chinoise afin de la soulager du fardeau de la Révolution culturelle

et de l'absence de progrès social des années 1970. En instrumentalisant progressivement les mécanismes du marché dans certains secteurs de l'économie planifiée, la dynamique chinoise a procédé dès 1978 d'une politique volontariste combinant ouverture aux IDE et abaissement progressif des droits de douane, ce qui a entraîné une industrialisation et une urbanisation rapides (en particulier des zones côtières) liées à l'accélération des échanges extérieurs, à une croissance et à un enrichissement général importants. Tout en appliquant le principe de substitution des importations, la Chine a dû prendre en compte la taille de son marché domestique et ses impératifs géostratégiques. Nécessitant des besoins énergétiques et en matières premières dépassant l'intégration dans le processus de division internationale du travail, ces réalités ont justifié la construction d'une industrie dite de « souveraineté », en particulier en matière d'énergie, d'aéronautique et de défense. Celle-ci fut assortie d'une politique d'ouverture aux IDE limitée¹ et contrainte par les autorités, notamment via l'imposition de constitution de joint-ventures pour pénétrer le marché chinois, qui repose encore sur des zones économiques spéciales uniquement sous contrôle étranger et à destination de la réexportation.

Déficitaires à la fin des années 1980, les échanges de marchandises ont ainsi contribué à faire de la Chine le premier exportateur au monde, dont la part dans le commerce mondial de produits manufacturés atteint 16 % en 2010. Couplées aux investissements multipliés par dix-neuf depuis la reprise des réformes en 1992, les exportations chinoises ont ainsi contribué en moyenne à plus de 50 % de la croissance du pays durant la précédente décennie. Au vu de ses importantes ressources en main-d'œuvre peu coûteuse, son adhésion à l'OMC obtenue sans obligation d'abandonner son taux de change fixe a décuplé sa compétitivité à l'exportation et accru l'attractivité de son marché pour les entreprises étrangères (*outsourcing*). Pour l'État chinois, reconnu pour sa capacité à jouer un rôle de locomotive en période de crise économique-financière, la consécration de son modèle de développement intervient symboliquement en 2010 lorsque le pays accède au rang de deuxième économie mondiale : il se situe derrière les États-Unis (23,3 %), avec un PIB représentant un peu moins de 10 % de la croissance mondiale. L'UE, dont la Chine est le deuxième partenaire commercial et qui représente sa première destination à l'exportation, totalise par comparaison environ un quart du PIB mondial.

Malgré ces performances macroéconomiques, le niveau de développement chinois demeure bien en deçà de celui des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), occupant la dixième position sur 176 (entre les Fiji et le Turkménistan) dans le classement du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Si les exportations jouent un rôle prépondérant dans la réussite économique de la Chine, elles participent également au maintien du pays dans un rôle d'usine d'assemblage du monde ainsi que de sa vulnérabilité à la conjoncture internationale. D'une part, la persis-

1 Une quarantaine de secteurs demeurent interdits aux IDE en Chine, alors qu'elle représente la neuvième source mondiale d'IDE sortants. CNDRC and MOFCOM, *2012 Foreign Investment Industrial Guidance Catalog Promulgated*, 24 décembre 2011; UNCTD, *Global Investment Trade Monitor. Towards a New Generation of Investment Policies*, 12 avril 2012.

tance d'un régime de sous-traitance pour le compte des firmes étrangères tend à limiter la montée en gamme de la Chine, dont la part dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale ne s'élève qu'à 10 % en 2010, soit la moitié de celle du Japon. D'autre part, la crise mondiale n'a pas été sans impact sur son commerce extérieur, dans la mesure où la part des exportations dans le PIB a chuté de 38 à 31 % entre 2007 et 2011 (la part des importations a, quant à elle, diminué de 30 à 27 %) et où l'excédent commercial est revenu en 2011 à son niveau de 2004, soit 2 % du PIB, selon les chiffres de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI). Préserver des niveaux de croissance élevés demeure, en Chine plus qu'ailleurs, une nécessité autant politique qu'économique : seuls garants de la stabilité du pays, ils confèrent au pouvoir en place son unique légitimité, sans laquelle l'artificielle « paix sociale » s'évanouirait. Freinant la croissance chinoise affichant en 2008 et 2009 des taux respectivement de 9,6 et 9,2 % contre 14,2 % en 2007 selon les chiffres du FMI, la crise mondiale force Pékin à accélérer la reconversion de son modèle de développement par les exportations vers l'expansion de la demande intérieure. Véritable enjeu de la relève du leadership entérinée en novembre 2012 par le XVIII^e congrès du Parti communiste chinois (PCC), cette évolution structurelle passe par de profondes réformes économiques imposant un habile exercice de cohérence entre économie, société et centralisme politique.

L'impact de la crise mondiale sur la réorientation du modèle de croissance chinois

Amorcée en 2004, la réorientation du modèle chinois demeure un processus technique et politique relativement opaque visant à rééquilibrer la croissance économique en matière de demande intérieure, d'innovation et d'environnement, en particulier. À partir de 2008, l'affaiblissement de l'économie mondiale sous l'effet de la crise rendant plus incertaines les perspectives de croissance des débouchés externes vient conforter cette stratégie de rééquilibrage prônée par le président Hu Jintao et le Premier ministre Wen Jiabao, et légitimer les mesures de relance prises par le gouvernement chinois. Associée au retour à une politique de stabilité monétaire stricte face au dollar (après une période d'appréciation progressive du yuan entre 2004 et 2010), l'efficacité du plan budgétaire chinois s'élevant à 465 milliards d'euros (13,5 % du PIB) et majoritairement tourné vers l'investissement financé par une forte expansion du crédit bancaire soulignent *ipso facto* les mérites d'une économie de commande et de la concentration du pouvoir pour faire face à un environnement international durablement plus risqué.

Tout en permettant effectivement le maintien de taux de croissance relativement élevés, cette financiarisation de l'économie chinoise induit une hausse significative du niveau d'endettement. En dépit des discours d'autosatisfaction et d'un sentiment de fierté quant à leur gestion fructueuse de la politique économique anticrise, les autorités centrales du PCC ont également conscience d'aborder un environnement international plus complexe et incertain avec des marges de manœuvre désormais réduites. Leur volonté d'adapter

le modèle de croissance à la conjoncture se heurte de surcroît à des divisions politiques internes. L'opposition des pouvoirs provinciaux et locaux — qui ont fortement bénéficié de l'essor économique du pays et qui privilégient les intérêts à court terme — aux politiques publiques mises en place par le pouvoir central risque d'affaiblir l'autorité du duo Xi Jinping-Li Keqiang à la tête de l'État et d'entraver ses velléités de rééquilibrage économique : les dépenses de consommation finale des ménages ne représentent ainsi que 34 % du PIB en 2011, soit un taux bien en deçà des pays de l'OCDE s'élevant en moyenne 63,5 %. L'enjeu pour la Chine consiste dès lors à trouver de nouveaux moteurs de croissance au sein d'une stratégie inchangée, celle-ci ayant jusqu'alors fait ses preuves.

Depuis quelques années, plusieurs politiques économiques sont ainsi instillées pour pallier le poids extrêmement élevé de l'industrie manufacturière chinoise et limiter ses conséquences défavorables en agissant sur les biais qui l'ont induit : à savoir, la faiblesse du coût du travail et des salaires, le subventionnement des prix de l'énergie, l'allocation du crédit vers les grandes entreprises d'État, l'absence de pénalisation des coûts environnementaux ou encore la faiblesse du taux d'impôt subventionnant les secteurs capitalistiques. Adopté en octobre 2010, le douzième plan quinquennal (2011-2015) confirme les nouvelles priorités que la Chine s'assigne en mettant en avant une meilleure répartition des fruits de la croissance pour les Chinois et la réduction des nuisances liées à l'industrialisation excessive par une montée en gamme sur le plan technologique. Il laisse toutefois de côté la question de l'ouverture du marché des changes et du rééquilibrage de la balance courante, celle de l'ouverture du marché intérieur aux entreprises étrangères et de la concurrence accrue de l'industrie chinoise face aux entreprises européennes (notamment dans les domaines technologiques avancés), ou encore celle de l'ouverture politique. Si les conséquences de cette quête d'indépendance technologique de la Chine dans des secteurs tels que l'électronique, l'espace, l'aéronautique, les télécoms ou encore l'énergie sont déjà discutées aux États-Unis, la prise de conscience européenne est plus récente.

LES CIRCONVOLUTIONS STRATÉGIQUES DE DEUX PUISSANCES EN CONSTRUCTION

Entre interdépendance économique,
asymétrie commerciale et concurrence sur les marchés tiers

Visant prioritairement le maintien de sa croissance économique et la réduction corrélative de sa vulnérabilité externe à des fins de stabilité interne, le mode de développement de la Chine a, sur l'Europe, un impact à géométrie variable. Les espoirs de bénéfices commerciaux jouent un rôle moteur dans la coopération sino-européenne. Depuis 2004 et le discours prospectif à Bruxelles du Premier ministre chinois Wen Jiabao prônant le développement d'une division du travail mutuellement bénéfique, la Chine est devenue le deuxième

partenaire commercial de l'UE (après les États-Unis) qui est quant à elle son premier partenaire commercial; elle représente le premier marché à l'exportation et le deuxième fournisseur de la Chine (après le Japon). En cinq ans (2007-2011), le commerce de l'UE avec la Chine a annuellement progressé de 8,9 % en moyenne (contre 4,7 % avec le reste du monde), avec une augmentation notable de 30 milliards d'euros pour la seule année 2010. L'industrialisation massive de la Chine tirée par les exportations permet ainsi au commerce bilatéral d'atteindre 428 milliards d'euros en 2011, alors qu'il ne représentait selon les chiffres européens que 4 milliards en 1978.

En faisant de la Chine la première source d'importation de produits manufacturés de l'Union, le modèle chinois de croissance extravertie mue par le secteur manufacturier dans un contexte économique mondial d'internationalisation du processus de production des firmes multinationales (*outsourcing*) a parallèlement contribué au développement d'un déséquilibre croissant en faveur de Pékin. Le creusement du déficit commercial européen, s'élevant en 2011 à 155,9 milliards d'euros contre 89,6 milliards en 2002, en est l'une des manifestations les plus visibles. L'asymétrie est également patente en matière d'investissements, où l'Europe figure parmi les cinq premières sources d'IDE en Chine avec 17,8 milliards d'euros en 2011. Tandis que l'IDE chinois en Europe ne représente que 3,1 milliards, malgré une augmentation notable depuis l'entame de la crise mondiale en 2008.

Les divergences de vues sur les questions monétaires relatives à la non-convertibilité du yuan adossée à un contrôle des changes policier du gouvernement chinois (qui le maintient sous-évalué de 30 à 40 % face au dollar sans risque de rétorsion douanière), et à ses propositions de réforme du système monétaire international (création d'une monnaie mondiale et renforcement des droits de tirage spéciaux visant à réduire l'exposition de la Chine à l'égard du dollar) représentent une première source de tensions bilatérales. Pour l'UE, l'accumulation par l'État chinois d'une manne de devises étrangères et ses mesures de contrôle des mouvements de capitaux freinant l'appréciation du yuan participent de son déficit commercial croissant vis-à-vis de la Chine dont la compétitivité des produits demeure ainsi pérenne. Soucieuses de préserver leur souveraineté en matière de politique économique et d'éviter l'explosion d'une bulle immobilière en latence, les autorités chinoises se départissent de toute responsabilité. Elles pointent à rebours leur euro-optimisme (par opposition à l'euroscepticisme des banques anglo-américaines) et mettent en avant leur rôle dans le « sauvetage » de la zone euro grâce à une politique de diversification monétaire en faveur de la monnaie européenne représentant aujourd'hui environ un tiers de leurs réserves de changes. Les risques de dépréciation de la monnaie américaine incitent par ailleurs la Chine à œuvrer à la protection de ses intérêts nationaux sur le plan multilatéral. Au FMI, la position européenne peu claire face à la demande chinoise de rééquilibrer le poids des économies émergentes dans le processus de décision reflète les intérêts parfois divergents de ses grandes économies (Allemagne, Royaume-Uni et France) ainsi que la faiblesse des institutions supranationales qui n'y sont pas représentées par un siège unique. Les voix de l'UE et de l'Eurogroupe s'élevant respectivement à

environ 32 % et 23 %, leur regroupement contribuerait pourtant au renforcement du poids économique de l'Europe dans la gouvernance mondiale et de sa capacité à peser comme une seule entité politique face à la Chine.

Les difficultés d'accès aux marchés constituent une autre importante source de tensions bilatérales. À ce titre, l'UE (Parlement et Commission) appelle depuis longtemps Pékin à remplir davantage les critères de l'économie de marché telle que définie par l'OMC et regrette l'existence de nombreuses barrières tarifaires et non tarifaires au marché chinois. Le poids économique de la Chine lui confère toutefois un pouvoir de négociation relatif (plus important que celui des autres pays en développement) qui lui a notamment permis de résister aux demandes en matière de droit de propriété intellectuelle et de libéralisation émanant plus largement des États-Unis, de l'Europe et du Japon (Singapore Issues)². Aidée par sa capacité de résilience face à la crise, la Chine est en outre parvenue à faire inscrire à l'agenda européen ses propres doléances à l'égard de l'existence d'obstacles au commerce sur le marché européen, tels que les subventions agricoles octroyées par l'Union aux agriculteurs européens, les droits de douane (en raison de leur asymétrie, soit environ 5 % sur les produits chinois importés par l'Europe contre 30 % en moyenne sur les produits européens importés par la Chine), les obstacles techniques au commerce ou encore les barrières à l'investissement issus de pays tiers dans certains États membres.

En dépit de ces vaines attentes mutuelles, les réactions protectionnistes demeurent relativement pondérées de part et d'autre. À titre d'exemple, sur les quatre-vingt-sept conflits commerciaux engagés par l'UE en tant que plaignant auprès de l'Organe de règlement des différends (ORD) de l'OMC, seuls six l'opposent à la Chine, contre trente-deux envers les États-Unis. L'essentiel de ces différends porte sur la légalité des mesures de protection (droits antidumping, subventions et mesures compensatoires) dans des secteurs sensibles (matières premières et propriété intellectuelle) et a pour la plupart fait l'objet de consultations parallèles par les États-Unis. Force est de constater que l'UE préfère ne pas trop froisser son partenaire chinois, probablement de peur de le perdre. Elle reconnaît d'ailleurs mener une politique d'« engagement inconditionnel » avec la Chine, bien que cette situation mette en cause le principe même de réciprocité qu'induit toute logique partenariale. Côté chinois, seuls trois des treize conflits commerciaux engagés comme plaignant à l'ORD concernent l'UE — contre huit envers les États-Unis — et portent également sur des mesures de protection (droits antidumping, subventions et mesures compensatoires). L'UE et la Chine éprouvent-elles de réelles difficultés à exporter leur « modèle » de gouvernance ou ne s'en donnent-elles pas les moyens ?

Outre ces deux sources majeures de tensions s'ajoute une compétition accrue sur les marchés tiers, en particulier en Afrique, pour l'accès aux matières premières. L'active diplomatie commerciale de Pékin, dont les plans

² Depuis 1996, ils tentent d'imposer des mesures en matière de facilitation du commerce, d'instauration de principes de droit de la concurrence et de transparence des marchés publics à l'OMC et des mesures de renforcement de la libéralisation multilatérale des IDE.

d'aide au développement et les systèmes de prêts préférentiels sans conditions politiques, mais liés à l'exploitation de ressources naturelles par des firmes chinoises représentent une alternative aux fonds européens et multilatéraux (FMI, BM), affecte l'Europe tant sur le plan macroéconomique par le renchérissement des matières premières que politique en raison de l'autonomie qu'elle peut conférer aux élites africaines.

La crise mondiale, un effet d'aubaine pour les relations UE-Chine ?

Miracle ou péril jaune ? Perçue comme le plus important marché stratégique, la Chine figure plus que jamais au cœur des débats économiques de l'Europe en ce début de XXI^e siècle, de surcroît dans un contexte de crise. Les réalités macroéconomiques mesurables à l'échelle européenne ont partie liée, dans certains États membres comme le Portugal, l'Espagne, mais également l'Allemagne, la France et la Suède, à la montée de sentiments populaires négatifs à l'égard de la Chine comparables à ceux prévalant aux États-Unis. Mettant l'accent sur le défi économique que représente l'afflux de produits chinois bon marché et les conséquences sociales de la nouvelle politique industrielle de Pékin (visant à transformer le pays en concurrent hautement qualifié à bas prix) en termes de pertes d'emplois dans les secteurs industriels, nombre d'acteurs institutionnels, économiques et opinions publiques européens placent l'Europe face à ses responsabilités et ses États membres dans l'expectative. Le récent discours sur l'Europe du Premier ministre britannique, David Cameron, fait à ce titre figure d'épiphénomène.

Face aux craintes suscitées par la spectaculaire ascension économique de la Chine, les dirigeants chinois pratiquent régulièrement le *soft power* afin de rappeler la complexité des défis auxquels le pays fait encore face. Les objectifs du douzième plan quinquennal ont ainsi rappelé la nécessité chinoise d'une politique volontaire de croissance des salaires à un rythme compatible avec la croissance de la productivité, d'un redéploiement de l'activité vers les services et d'une mise en avant d'un développement économique plus « propre » et moins énergivore. En période de récession mondiale, les transformations chinoises en vue d'une nouvelle équation de croissance basée sur la consommation de masse (requérant le développement d'un système de sécurité sociale de type universel, des politiques d'accroissement des salaires et d'amélioration des conditions de travail), l'innovation (nécessitant le développement de l'infrastructure, de l'éducation ou encore des droits de propriété intellectuelle) et la production technologique intensive (impliquant d'importants investissements privés ne pouvant avoir lieu que dans un environnement réglementaire plus fiable³) rejoignent sur le plan commercial les discours européens : « *Between us is a vast sea of commerce. And it means, if I may, that Europe and China are now in the same boat. We will both be affected by how well the other one manages to overcome its challenges. And we do each face real challenges.* »

³ L'International Finance Corporation classe la Chine à la 91^e place mondiale en ce qui concerne la facilité à y faire des affaires (les États-Unis sont 4^e). IFC, *Doing Business 2013*, Washington, IBRD/WB, 2013, p. 3.

Comme ainsi rappelé par le commissaire européen au Commerce Karel De Gucht lors du sommet de Hambourg fin novembre 2012, l'UE et la Chine ont l'opportunité d'être des « partenaires de croissance », et ce, à quatre titres faisant écho aux objectifs de croissance intelligente (développer une économie fondée sur la connaissance et l'innovation), durable (promouvoir une économie plus efficace dans l'utilisation des ressources, plus verte et plus compétitive) et inclusive (encourager une économie à fort taux d'emploi favorisant la cohésion sociale et territoriale) définis en 2010 par l'UE dans sa stratégie Europe 2020 pour sortir de la crise économique. Dans ce contexte de promotion de la libéralisation du commerce international, les priorités immédiates en matière de stabilité interne de l'UE (stabilisation des marchés financiers) et de la Chine (stabilité politico-sociale) donnent à réactiver — du moins à court terme — la convergence des intérêts et les politiques de coopération sino-européens. D'autant que les principales attentes chinoises vis-à-vis de l'Europe, à savoir l'octroi du statut d'économie de marché et la levée de l'embargo sur les armes, sont pour l'heure restées vaines. À plus long terme, les objectifs européens (ré-industrialisation) et chinois (montée en gamme industrielle) risquent toutefois d'engendrer de nouvelles formes de concurrence et des réactions davantage protectionnistes.

CONCLUSION

Entre concurrence et coopération, le rapprochement sino-européen repose sur le plus petit dénominateur commun pour coopérer dans une économie mondiale en mutation. Fortes de leur puissance commerciale mondiale reconnue et d'un volontarisme manifeste, l'UE et la Chine mettent toutes deux leur compétitivité économique au service de leurs relations diplomatiques. En tant que « plus grand pays en développement » dont la puissance économique repose toujours sur le commerce extérieur (exportations) davantage que sur la demande interne (consommation), la Chine se refuse encore au leadership mondial au profit d'une insertion intéressée et pragmatique dans les processus de gouvernance existants. Fortement dépendante des évolutions internes et du contexte international, sa réémergence s'apparente à la dynamique graduelle et prudente d'une montée en puissance relative sur la scène mondiale. Ce phénomène et les changements globaux qu'il entraîne en termes d'équilibre des puissances n'en sont pas moins sans impact sur l'UE. Sur les terrains économiques et industriels, la « stratégie » de croissance chinoise visant à passer d'un modèle reposant sur l'essor des exportations à un modèle fondé sur la solidité de la demande intérieure ne renvoie pour l'heure à aucun équivalent européen, ce qui constitue pour la Chine un avantage comparatif dans la relation d'interdépendance qu'elle entretient avec l'UE. À cette réalité s'ajoute la difficulté pour l'Europe de formaliser avec Pékin un accord global de partenariat et de coopération semblable à ceux conclus avec la Russie et les nouveaux pays indépendants d'Europe orientale, du Caucase méridional et

Bibliographie

Casarini N., « The EU's Approach to China: Implications for Transatlantic Relations », dans Pawlak P. (dir.), *Look East, Act East: transatlantic agendas in the Asia Pacific*, EUISS, 18 décembre 2012.

Holslag J., « Unravelling Harmony: How Distorted Trade Imperils the Sino-European Partnership », *Journal of World Trade*, vol. 46, n° 2, avril 2012.

Wintgens S., « UE-Chine: "en-jeu" ou hors-jeu ? », dans Santander S. (dir.), *Puissances émergentes: un défi pour l'Europe?*, Ellipses, 2012.

Wouters J., de Wilde T., Defraigne P. & Defraigne J.-Chr. (dir.), *China, the European Union and Global Governance*, Edward Elgar Publishing Ltd, coll. « Leuven Global Governance Series », 2012.

Zhang X. et Teló M., *The EU's trade relations with China, 1975-2008: a linkage power at work?*, ULB, 2010.

d'Asie centrale, ainsi qu'à l'accord de croissance économique transatlantique auquel elle aspire avec les États-Unis. Un certain strabisme envers les États-Unis tend en effet à structurer les relations entre l'UE et la Chine.

Par ailleurs, l'analyse des discours européens et chinois met également en exergue l'influence réciproque entre ces deux acteurs mondiaux. Ainsi, l'inégalité des échanges sino-européens pousse l'Union à repenser son modèle économique. Face aux défis que la croissance chinoise pose aux entreprises européennes, le Parlement européen appelle désormais à donner la priorité à une réévaluation du rôle de l'État dans les politiques économiques et industrielles afin de l'ériger en acteur clé d'un nouveau partenariat stratégique avec la Chine. En acculant l'Europe à réagir, cette dynamique participe *a minima* d'une réflexion quant à la poursuite de sa construction de puissance: la conjoncture actuelle serait-elle le ferment d'un approfondissement de l'intégration européenne, de la mise en place d'une politique fiscale commune ou encore de l'établissement d'une union bancaire dont les rachats de titres d'États et les investissements d'entreprises chinois concédés en Europe ont pu constituer des facteurs favorisant? L'intérêt commun pour la « survie » de la zone euro a par ailleurs induit l'émergence — certes embryonnaire — d'une « diplomatie monétaire » européenne, se traduisant par la création d'un Fonds européen de stabilité financière en 2010 et l'activisme de certains gouvernements de l'Eurogroupe afin de mettre à l'agenda des réunions du G20 la perspective d'un engagement financier multilatéral des pays émergents, dont la Chine. Vaine en novembre 2011 à Cannes, la tentative aboutit en juin 2012 à Los Cabos à une promesse de versement chinoise au FMI. Si le besoin pour Pékin de poursuivre sa coopération économique avec l'Europe s'accompagne d'un discours rassérénant de « responsabilisation » accrue à l'égard de la zone euro, la nécessité à court terme pour l'UE de sortir de la crise et du dilemme entre austérité et relance ainsi qu'à plus long terme de rééquilibrer ses échanges avec Pékin l'enjoint inéluctablement à (re) penser l'exercice de sa puissance. Plus qu'industriel et commercial, le défi de l'Europe face à la Chine est résolument politique: comment se positionner dans un monde davantage multipolaire? ■